

## Informations de rentrée concernant les conseillers en éducation artistique Secteur sud - 2021/2022

### Coordonnées :

#### En musique

Frédéric Neyhousser  
[frederic.neyhousser@ac-creteil.fr](mailto:frederic.neyhousser@ac-creteil.fr)  
06 19 70 17 62

#### En arts plastiques

Marie-Claire Goarin-Langou  
[m.claire.goarin-langou@ac-creteil.fr](mailto:m.claire.goarin-langou@ac-creteil.fr)  
06 19 70 40 57  
06 82 28 47 85

**Les centres de ressources** Arts visuels et Education musicale sont ouverts sur rendez-vous.

4 rue Gabriel Houdart  
77000 – Melun

### Les centres de Ressources

Les centres de ressources mettent à votre disposition documentation, albums, reproductions, CD, répertoires, instruments...

Pour emprunter des documents ou des instrumentariums, il vous suffit de prendre contact avec un conseiller artistique.

Compte tenu de l'éloignement des centres ressources de certains établissements, nous nous proposons aussi de vous apporter les ressources dont vous avez besoin dans votre inspection ou dans votre établissement.

### Site éducation artistique

Vous trouverez l'ensemble des informations, documents, dossiers pédagogiques et livres numériques concernant les arts plastiques et visuels, l'éducation musicale et l'histoire des arts sur le site :

<http://77lezarts.free.fr/>

Un padlet, « en avant la musique », a été mise en place en éducation musicale sur lequel vous pourrez trouver des ressources en chant et en écoute

[https://padlet.com/cpdem77/En\\_avant\\_la\\_musique\\_avec\\_les\\_CPDEM\\_77](https://padlet.com/cpdem77/En_avant_la_musique_avec_les_CPDEM_77)

Un padlet « arts plastiques » répertorie toutes les ressources proposées aux enseignants et familles pendant le confinement.

[https://padlet.com/cpd\\_arts\\_plastiques/fa49fn93s82g6o0d](https://padlet.com/cpd_arts_plastiques/fa49fn93s82g6o0d)

### Travailler avec les conseillers en éducation artistique autour d'un projet :

1. L'école élabore un projet
2. L'école fait remonter sa demande et les grandes lignes du projet à l'IEN et aux conseillers en éducation artistique
3. Selon le projet et après validation, le conseiller en éducation musicale ou en arts plastiques et visuels peut accompagner l'équipe ou l'enseignant sur le projet.

### Intervenants régulier en musique et en arts plastiques :

Si vous souhaitez mettre en place dans votre classe ou votre école un projet en arts plastiques ou en éducation musicale nécessitant la présence d'un intervenant, il vous faut en informer votre inspection, et ce même dans le cas d'un intervenant bénévole.

Pour toute intervention vous devez réaliser un projet, remplir une autorisation d'intervention, faire une convention annuelle (reconductible tacitement)

L'ensemble des documents se trouve sur le site [77lezarts.free.fr](http://77lezarts.free.fr) sous l'intitulé « Projets pédagogiques : les documents ».

[http://77lezarts.free.fr/index\\_Docs.html](http://77lezarts.free.fr/index_Docs.html)

En musique, pour la ville de Melun :

Pour l'année 2021/2022, sont concernées les écoles Pasteur, Cassagne, Paul Cezanne, Jules Ferry, Les Capucins, Decourbes. Les écoles Niki de Saint Phalle et Simone Veil (qui ont 13 classes) peuvent également déposer des projets qui seront étudiés mais qui ne seront pas prioritaires. Les projets devront parvenir par mail au CPDEM avec l'inspection en copie pour le **vendredi 10 septembre 2021** dernier délais.

En musique, pour la ville de Savigny le temple:

Les projets devront parvenir par mail au CPDEM avec l'inspection en copie avant le **vendredi 10 septembre 2021** dernier délais.

### **Parcours d'éducation artistique et culturelle**

Nous vous rappelons que chaque école doit mettre en place un PEAC (parcours d'éducation artistique et culturel). Des documents pour vous aider à la mise en place de ce parcours sont disponibles sur notre site : <http://77lezarts.free.fr/PEAC.htm>

De plus, nous vous proposerons, une fois par période, une démarche possible autour de deux œuvres (une en éducation musicale, une en arts plastiques et visuels) dans le cadre de la mise en place de ce parcours alliant rencontres, pratiques et connaissances. <http://77lezarts.free.fr/gazette.htm>

## **EDUCATION MUSICALE**

### **Rencontres musiques et danses**

Elles sont organisées dans chaque circonscription et peuvent permettre aux classes de se produire devant un public constitué des autres classes participantes. Un courrier concernant la réunion de préparation sera envoyé dans le courant du premier trimestre.

Dammarié : le 10 mars 2022 (Rencontres musicales/ Salle Nino Ferrer)

Le Mée : les 7 et 8 avril 2022 (Rencontres musicales / Le Mas)

Fontainebleau : les 21 et 22 avril 2022 (Rencontres musicales / Théâtre municipal)

Sénart : Les 16, 17, 19, 20 mai 2022 (Rencontres artistiques / Espace Prévert)

Montereau : les dates et le lieu seront communiqués ultérieurement (Rencontres musicales)

Melun : Le 29 mars 2022 (Rencontres musiques et danses / L'Escalé)

Melun Seine et Loing : les 12 et 13 mai 2022 (Rencontres musiques et danses / Palais des Rencontres de Champagne).

### **Ateliers de pratiques "Appétit-chant"**

Des ateliers de pratique vocale autour de répertoires en musique vous sont proposés de 12h15 à 13h15 dans la salle de réunion du centre de ressources en éducation musicale de Melun (4, rue G. Houdart, 77000 Melun) **le mardi 09 novembre 2021, le jeudi 13 janvier 2022 et le lundi 14 mars 2022**

### **Projet départemental « Chanter en maternelle avec Lise Borel »**

Dans le cadre du développement du chant choral à l'école, les conseillers départementaux en éducation musicale souhaitent mettre en avant les répertoires « Ribambelles » et « Les comptines de Benjamine » de Lise Borel. Ces répertoires destinés aux élèves de C1 sont disponibles sur Musique Prim (sous l'onglet chant choral). C'est autour de celui-ci que nous vous proposons cette année une formation départementale de 6h dont 3h en présence de la compositrice.

Cette formation s'inscrit dans la continuité des actions menées les années précédentes dans notre département par les CPDEM sur les contes musicaux et les opéras disponibles sur le site Musique

Prim. Elle regroupera les enseignants du sud du département le samedi 20 novembre de 9h à 12h au conservatoire « Les deux muses » de Melun et le mercredi 12 janvier de 9h à 12h au centre de ressources en éducation musicale de Melun.

Par ailleurs la formation autour du conte musical "Un petit prince" de Coralie Fayolle d'après l'œuvre de Saint-Exupéry est reconduite cette année. Elle est destinée aux classes de C2 et de C3 et se déroulera le samedi 16 octobre au conservatoire de Fontainebleau. Une autre date de formation est prévue et complétera cette formation.

Si vous êtes intéressés par cette formation je vous remercie de bien vouloir me renvoyer votre inscription par mail avant le vendredi 24 septembre (nom, prénom, école, niveau de classe, ville).

### **Les activités en éducation musicale avec le protocole sanitaire**

Vous trouverez ci-dessous le document complet que vous pouvez télécharger qui indique les repères pour l'éducation musicale, le chant choral, les pratiques vocales et instrumentales en contexte COVID.

<file:///C:/Users/UTILIS~1/AppData/Local/Temp/rep-res-pour-l-ducation-musicale---juin-2021-71370.pdf>

En voici quelques extraits :

#### Pratiques vocales et port du masque

Pour les personnels ainsi que pour les élèves dans les écoles élémentaires, collèges et lycées, le port du masque est obligatoire dans les espaces clos. En revanche, il n'est pas requis dans les espaces extérieurs. Concernant les pratiques vocales, que ce soit en éducation musicale, en musique ou en chorale, cette disposition s'impose. La qualité du timbre, la justesse, l'expression seront travaillées sans rechercher la puissance vocale, vecteur important de diffusion d'aérosols.

Les pratiques vocales, qui restent au cœur de l'éducation musicale comme moyen pédagogique et objectif de formation, peuvent, dans ces conditions, être pleinement investies et mobilisées.

#### La pratique chorale dans le premier degré

À l'école, le chant peut être pratiqué dans le respect des règles sanitaires en vigueur, notamment le port du masque dans les espaces clos pour les élèves dès l'école élémentaire. La chorale est limitée à l'effectif de la classe, sans brassage avec d'autres.

En maternelle, l'apprentissage de comptines et de courtes chansons se pratique en classe comme à l'accoutumée.

À l'école élémentaire, les élèves peuvent chanter assis ou debout en veillant à respecter la plus grande distanciation physique possible. La séance de chant peut se limiter à une vingtaine de minutes. Tous les outils numériques qui permettent aux élèves de s'imprégner de modèles de qualité et de les mémoriser entre les séances de chant sont à explorer.

#### Séance d'« orchestre à l'école »

Les activités sont organisées sous réserve qu'elles concernent les élèves relevant d'un même groupe tel que défini à l'école ou dans l'établissement (classe, groupe de classes ou niveau) et ne se traduisant pas par le brassage de plusieurs groupes d'élèves. Les espaces disponibles doivent permettre de respecter la distanciation requise.

Les échanges d'instruments entre élèves sont proscrits ; le professeur veille également à ne pas toucher les instruments des élèves.

Les salles de travail sont aérées régulièrement, dans les conditions prévues par le protocole sanitaire.

## **ARTS PLASTIQUES**

### **Les dispositifs : Maternelle et Cinéma et Ecole et cinéma**

Les inscriptions se font désormais en ligne uniquement.

La programmation définitive et les modalités d'inscription en ligne vous seront transmises par mail vers le 9 septembre. La clôture des inscriptions est prévue le 20 septembre.

Les 3h de formation devraient avoir lieu :

- pour le cycle 1 : le mercredi matin 1 décembre 2021 aux Variétés à Melun
- pour le cycle 2 : le mercredi matin 13 octobre 2021 aux Variétés à Melun
- pour le cycle 3 : le mercredi matin 20 octobre 2021 (à l'Apollon à Pontault-Combault).

### **La grande lessive**

Suite au succès du projet "Fleurir ensemble" initié pendant le confinement ainsi que la dernière installation « inventons notre histoire », nous vous proposons de participer à la prochaine invitation de "La Grande Lessive " du 14 octobre 2021 « Tous des oiseaux ». Nous vous ferons parvenir prochainement les modalités d'inscription et les pistes de travail.

### **Artothèque**

Une artothèque existe au musée de Melun. Des œuvres sont disponibles et peuvent être prêtées aux écoles sur une période. Pour un certain nombre d'entre elles, il existe des fiches d'accompagnement pédagogique pour travailler autour en arts visuels.

<http://www.ville-melun.fr/temps-libre/musee-d-art-et-d-histoire-de-la-ville-de-melun/157-artotheque-scolaire>

Les conseillers pédagogiques en éducation artistique  
Marie-Claire Goarin-Langou et Frédéric Neyhousser